

Refusons l'inacceptable

Le Manifeste

6 REVENDICATIONS CLÉS POUR AGIR FACE AUX VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

1 L'accès à la justice

Malgré la création du tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et conjugale, d'importantes lacunes persistent. Les personnes victimes et survivantes qui décident de porter plainte continuent de faire face à des obstacles majeurs, notamment des attitudes discriminatoires et culpabilisatrices.



Pistes de solution :

- Rendre la formation obligatoire pour les juges, l'objectif est qu'ils et elles soient mieux outillé·es pour comprendre les réalités des victimes et survivantes de violences sexuelles et conjugales ;
- Intégrer et appliquer une approche féministe et intersectionnelle tout au long du processus judiciaire, en prenant en compte les différentes formes d'oppression que les victimes peuvent subir ;
- Mise en place de dispositifs pour renforcer la collaboration entre les différentes branches du droit pour garantir des décisions judiciaires cohérentes et respectueuses du vécu des personnes survivantes.

Refusons l'inacceptable

Le Manifeste

2

Des services financés à la hauteur des besoins

Les listes d'attente s'allongent, les équipes sont à bout de souffle, et trop de victimes et survivantes se heurtent à des services fragmentés ou absents. Le financement au coup par coup empêche les organismes communautaires de répondre durablement aux besoins. Pendant ce temps, le réseau public est lui aussi saturé.



Pistes de solution :

- Reconnaître pleinement l'expertise des groupes communautaires qui luttent contre les violences de genre ;
- Accroître significativement et équitablement le financement à la mission des organismes en santé et services sociaux. Ainsi qu'une indexation de ce financement pour suivre l'augmentation des coûts.

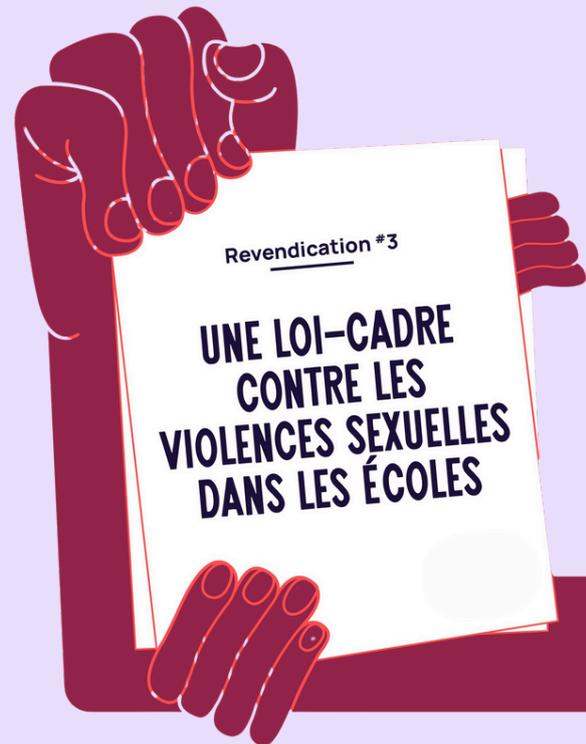
Refusons l'inacceptable

Le Manifeste

3

Une loi-cadre contre les violences sexuelles dans les écoles

Les violences sexuelles sont répandues dans les écoles, et les plus jeunes en paient le prix. Le gouvernement tarde à agir, alors que l'on observe une montée des discours masculinistes, anti-LGBTQIA2+ et haineux chez les garçons.



Piste de solution :

Adopter une loi-cadre provinciale, telle que demandée depuis 2017 par le collectif *La voix des jeunes compte*, pour assurer une gestion claire et cohérente des plaintes et offrir une véritable éducation au consentement dans toutes les écoles.

Refusons l'inacceptable

Le Manifeste

4

Des mesures concrètes pour lutter contre la précarité

La crise du logement, la hausse du coût de la vie, les écarts salariaux et le racisme systémique rendent les femmes et les personnes marginalisées encore plus vulnérables aux violences sexuelles. Il est impossible de combattre ces violences sans lutter contre la pauvreté et l'exclusion, car les inégalités sociales, comme la pauvreté genrée, créent un terrain d'autant plus fertile aux violences sexuelles.



Pistes de solution :

- S'attaquer aux causes structurelles de la précarité économique pour garantir des conditions de vie dignes pour toutes et tous ;
- Intégrer la lutte contre les violences sexuelles dans une vision plus large de justice sociale ;
- Mettre en place des troussees médico-légales et médicosociales à proximité et dans un cadre respectueux.

Refusons l'inacceptable

Le Manifeste

5

Le respect des droits sexuels et reproductifs

Le droit à l'autonomie corporelle est un droit fondamental. Néanmoins, l'accès à l'avortement, à la contraception ou à des services de santé sexuelle respectueux et accessibles demeure difficile, et ce, sans égard au statut migratoire ou au lieu de résidence.



Pistes de solution :

- Garantir un accès libre, gratuit et universel à l'avortement et à tous les moyens de contraception ;
- Déployer rapidement des troussees médicolégales et médicosociales dans des lieux accessibles et sécuritaires, avec une approche humaine.

Refusons l'inacceptable

Le Manifeste



La régularisation des statuts migratoires

Beaucoup de femmes migrantes sollicitant de l'aide dans les CALACS ou les maisons d'hébergement vivent sous la menace constante de la déportation.

Il est impératif que le lien entre les violences de genre et la précarité migratoire soit reconnu et traité comme un enjeu de justice fondamentale.



Piste de solution :

Réformer les lois et les pratiques en immigration afin de s'assurer qu'elles cessent d'isoler les femmes migrantes et de leur refuser l'accès à leurs droits les plus élémentaires.